

GUIDE DE REDACTION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ce guide a pour objectif de vous aider à citer vos sources et à construire votre bibliographie de façon homogène et normée.

La bibliographie est l'ensemble des documents utilisés pour traiter un sujet. Elle comprend les références bibliographiques citées et non citées dans le texte mais lues ou consultées.

Les références bibliographiques doivent permettre d'identifier, de retrouver et de consulter facilement un document.

La présentation de ces références est soumise à des règles : la norme ISO 690 : 2010.

Toutefois, le style de présentation de votre bibliographie (ponctuation, majuscules,...) peut varier selon les disciplines et les documents dans lesquels vous rédigez votre bibliographie.

Présentation des références

- Le titre du document est en italique
- Si le nombre d'auteurs est supérieur à 3, citez les 3 premiers suivis de « et al. »
Ex : HARKINS, W., HO, M., SMET, J. et al.
- Un auteur peut être une personne morale ou une collectivité auteurs. Ex : CNRS
- Si l'auteur est un éditeur scientifique, citez-le en tant qu'auteur et ajoutez (éd.)
- Si le document cité est une contribution ou partie d'un document, indiquez « In : »

Documents en ligne

Indiquez [en ligne] après le titre d'un livre, d'un rapport, d'un article en ligne,... Citez précisément l'adresse électronique, et signalez entre crochets la date à laquelle vous l'avez consulté.

Autres types de documents

Indiquez le type de support après le titre. Ex : [carte] [photographie] [film] [logiciel] [forum de discussion] [cédérom], [vidéo en ligne],...

Dans le texte de votre travail (appel à citation)

- Pour reproduire un extrait provenant d'un autre document, insérez-le avec les guillemets et remplacez les parties manquantes par [...]
- Précisez ensuite le document dont il provient
- **Méthode par auteur** : inscrire le nom du (des) auteur(s) suivi de la date de publication, et éventuellement la page. Ex : (Salais et Stoper, 1993, p.13)
- **Méthode par numéro** : correspondant à l'ordre de citation dans le texte. Ex : (3)
- Ceci est valable pour tout document dont vous parlez, même si vous ne citez pas un extrait.

A la fin de votre travail (bibliographie)

- Classez les références par ordre alphabétique du nom d'auteur. Si plusieurs références ont le même auteur, classez-les chronologiquement. Correspond à l'appel à citation par auteur.
- Ou classez-les par numéro. Correspond à l'ordre de citation dans le texte.

Automatiser sa bibliographie

Il existe de nombreux logiciels d'aide à la gestion et à la rédaction des références bibliographiques. Ils gèrent aussi l'appel à citation dans le texte. Ex : Zotero, Endnote, Mendeley, BibTeX,...

Renseignez-vous à votre BU pour des formations.

LIVRE

NOM, Prénom de(s) auteur(s), année de publication. *Titre du livre*. N^{ème} édition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, pages. Titre de la collection (facultatif)

Ex. : DOUCHET, Jacques, 2010. *Analyse : recueil d'exercices et aide-mémoire*. Vol. 1. 3^{ème} édition. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 510 p. Enseignement des mathématiques

CHAPITRE D'UN LIVRE

Chapitre et livre ayant le même auteur

NOM, Prénom de(s) auteur(s), année de publication. *Titre du livre*. N^{ème} édition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur. Numéro et titre du chapitre, pages du chapitre.

Ex. : HEBINGER, Hubert, 2013. *Le colza*. Paris : Éd. France agricole. Chapitre 15, La récolte, p. 339-348.

Chapitre et livre ayant un auteur différent

NOM, Prénom de l'auteur du chapitre, année de publication. Titre du chapitre. In : NOM, Prénom de l'auteur du livre. *Titre du livre*. N^{ème} édition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, pages du chapitre.

Ex. : HUGUIER, Michel, 2010. L'hôpital public en crise ? In : ISRAEL, Lucien (éd.) *Santé, médecine et société*. Paris : Presses universitaires de France, p. 231-227.

ARTICLE D'ENCYCLOPEDIE

NOM, Prénom de(s) auteur(s), année de publication. Titre de l'article. In : *Titre de l'encyclopédie*. pages.

Ex. : BATTU, Daniel, 2013. Normalisation des télécommunications et des TIC. In : *Techniques de l'Ingénieur* [en ligne] réf : TE7020, 31 p. Disponible sur <http://www.techniques-ingenieur.fr>

ARTICLE DE REVUE

NOM, Prénom de(s) auteur(s), année de publication. Titre de l'article. *Nom de la revue*. Volume, numéro, pages. DOI si l'article est en ligne.

Ex. : SEIGNAN Gérard, 2013. Psychologie de « l'effort volontaire » : les déclinaisons de l'énergie psychique entre le XIX^e e et le XX^e. *Bulletin de psychologie*. Vol. 5 N°527, p. 407-416. DOI : 10.3917/bupsy.527.0407

Notes : Si l'article est disponible en open access sur le web : rajouter [en ligne] et l'url. Si l'article est disponible via une base de données ex : Europresse : ne pas citer l'url

THESE

NOM, Prénom de l'auteur, année de soutenance. *Titre*. Type de travail (thèse, mémoire, rapport). Discipline. Lieu de soutenance : Etablissement de soutenance, pages.

Ex. : CASIN, Dominique, 2012. *La RSE dans les relations de sous-traitance* [En ligne] Thèse de doctorat. Sciences de Gestion. Metz : Université de Lorraine. Disponible sur http://docnum.univ-lorraine.fr/public/DDOC_T_2012_0360_CASIN.pdf

CONGRES

AUTEUR ou ORGANISATEUR, année de publication. *Titre du congrès*. Date et lieu de la manifestation. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, pages.

Ex. : GUELLEC, Laurence, 2012. Littérature et publicité : de Balzac à Beigbeder : actes du colloque international des Arts décoratifs, 28-30 avril 2011. Marseille , Ed. Gausson, 447p.

Communication à un congrès : voir chapitre d'un livre

SITE OU PAGE D'UN SITE WEB

AUTEUR du site, date de publication ou mise à jour. *Nom du site ou de la page* [en ligne] Disponible sur <adresse url > [consulté le ...]

Ex. : BRGM. *SIGAfrique : Réseau africain d'information géologique pour le développement durable* [en ligne] Disponible sur : <http://www.sigafrique.net> [consulté le 20 janvier 2014]

Ex. : OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES (FRANCE). *Bulletin national de situation hydrologique du 14 janvier 2014* [en ligne] In : Portail Eaufrance. Disponible sur : http://www.eaufrance.fr/docs/bsh/2014/01/bsh_2014-01.pdf

NORME

EDITEUR DE LA NORME, année de publication. *Titre de la norme*. Référence de la norme, pages.

Ex. : ISO, 2008. *Isolation thermique des équipements de bâtiments et des installations industrielles - Méthodes de calcul*. NF EN ISO 1224, 18 p.

Recueil de normes : voir ouvrage

DECRET, LOI, CIRCULAIRE

AUTEUR (autorité d'édition), année de publication. *Titre*. Référence du texte, paragraphe ou article (facultatif)

Ex. : MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 2011. *Arrêté du 21 décembre 2010 portant désignation du site Natura 2000 domaine de Verdilly*. JO du 8 janvier 2011.

BREVET

NOM du déposant ou du propriétaire, année de publication. *Titre du brevet*. NOM de l'inventeur. Références.

Ex. : STMICROELECTRONICS TOURS SAS, COMMISSARIAT ENERGIE ATOMIQUE, 2010. *Dispositif et procédé contrôlé de l'humidification d'une pile à combustible*. KARST, N., FAUCHEUX, V. European Patent Office. FR2938978 (A1).